



Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement – École La Roseraie tenue le **8 décembre 2021, 18h30**, à la bibliothèque de l'école.

Sont présents :

- Salvatore Mancini, Président et représentant au comité de parents
- Caroline Bourque, Vice-présidente et substitut au comité de parents
- Julie Gagnon, Membre parent
- Julie Champagne, Membre parent
- Julie Geoffrion, Membre parent
- Marie-Ève Cusson, Membre représentant du personnel enseignant
- Isabelle Bachand, Membre représentant du personnel enseignant
- Élane Rebts, Membre représentant du personnel de soutien
- Marie-Ange Cyr, Membre représentant du personnel de soutien
- Caroline Brosseau, substitut en remplacement de Benoit Denault
- Nancy Marshall, Directrice de l'école
- Éliane Fréchette, secrétaire de la rencontre

Était absent : Benoit Denault, Membre représentant du personnel enseignant

1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

À 18:34, Salvatore Mancini, président, constate que nous avons quorum, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

2 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

Mme Marshall demande l'ajout du point : « Approbation de dons ».

Il est proposé par Mme Bourque d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.10, « Approbation de dons » .

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Mme Gagnon d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2021 tel que rédigé.

CE-21-22-32

Adoptée à l'unanimité.

4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 27 OCTOBRE 2021

Mme Marshall : au point 7.8, précise que ce n'est pas 735\$ qu'elle a utilisé pour le plan préliminaire de la cour d'école, mais plutôt 560\$.

Suggestion : Il pourrait être intéressant d'insérer sur le site web de l'école l'adresse courriel où on peut envoyer les plaintes pour intimidation.

5 MOT DU PRÉSIDENT

5.1 Inscription au procès-verbal d'une démission – Membre parent

Mme Christine Veillette a acheminé une lettre indiquant qu'elle ne peut plus assumer son rôle au sein du conseil d'établissement. Monsieur Mancini la remercie de sa participation.

5.2 Inscription au procès-verbal d'une démission – Membre du personnel (soutien)

Mme Hélène Lepage quitte le conseil d'établissement après plusieurs années de service. On l'invitera lors de la présentation des règles de régie interne du service de garde. Monsieur Mancini la remercie de sa participation.

5.3 Désignation de remplacement des membres démissionnaires

5.3.1 MEMBRE DU PERSONNEL (ENSEIGNANTS) – MME MARIE-ÈVE CUSSON

M. Mancini souhaite la bienvenue à Mme Marie-Ève Cusson. Elle nous explique son parcours.

5.3.2 MEMBRE PARENTS – MME JULIE CHAMPAGNE

Les parents ont désigné un nouveau membre parent : Mme Julie champagne. M. Mancini lui souhaite la bienvenue.

5.3.3 MEMBRE DU PERSONNEL (SOUTIEN) – MME MARIE-ANGE CYR

Le personnel de soutien a désigné un nouveau membre du personnel : Marie-Ange Cyr. M. Mancini lui souhaite la bienvenue.

5.4 Règlement 455.2 de la LIP sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires – Avis jusqu'au 18 décembre 2021

Tout citoyen peut émettre un avis ou un commentaire jusqu'au 18 décembre 2021. M. Mancini nous invite à consulter ce document.

6 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 1)

Aucun public.

7 POINTS DE DÉCISIONS

7.1 Modification aux règles de régie interne Art. 7 (Adoption)

Un des points statutaires est maintenant d'ajouter « parole au représentant du service de garde », au lieu de « parole à la technicienne du SDG ».

Il est proposé par Mme Geoffrion d'adopter cette modification aux règles de régie interne.

CE-21-22-33

Adoptée à l'unanimité

7.2 Plan de lutte à la violence et l'intimidation 2021-2022, LIP Art. 75.1 (Adoption)

Mme Marshall présente le plan de lutte 21-22. Le nombre d'élève et de classes a été mis à jour.

Quelques mesures du plan de lutte à la violence et l'intimidation :

- Policier communautaire qui vient à l'école.
- Ateliers sur les habiletés sociales donnés par les enseignants. Nouveauté : ce seront des sous-groupes avec des élèves ciblés qui y assisteront, selon leur besoin.
- Maintien des règles de mode de vie de l'école. (Ajout : Effectuer une matrice avec des pictogrammes afin que tout le monde parle le même langage et que les membres du personnel s'y réfèrent.
- Plans d'interventions pour les élèves à risque.
- Travail en partenariat avec des services externes. Ex : CLSC
- Boîte aux lettres pour dénoncer les problématiques en lien avec l'intimidation.

Mme Brosseau ajoute qu'il serait pertinent si les parents connaissaient les aspects qui définissent l'intimidation afin d'éviter une dénonciation d'intimidation erronée. Mme Marshall précise qu'elle en parle dans ses Info La Roseraie destiné aux parents.

Mme Marshall présente la procédure lors d'un cas d'intimidation.

Mme Bourque demande : Lorsqu'un conflit survient pour la première fois, il se peut que ce soit un cas d'intimidation pas encore pris en charge. Quels sont les moyens entrepris pour repérer une situation d'intimidation? Mme Marshall lui explique que l'école s'occupe d'écrire aux parents et d'avoir une discussion avec chaque élève concerné.

Suggestion du conseil : reformulation de certains points qui se mble être répétitif.

Il est proposé par Mme Champagne d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2021-2022.

CE-21-22-34

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Budget annuel de l'établissement – Reddition de compte sur les mesures dédiées et protégées

Mme Marshall explique qu'elle a une reddition de compte à faire et qu'elle n'a aucune nouvelle du centre des services à ce sujet.

Elle mentionne comment elle dépense les sous : ajout d'orthopédagogie pour 17 000\$, ajout d'heure de TES. Elle réserve 11 000\$ pour la libération des enseignants qui effectueront des séquences en lecture. Sorties ou activités qui ont lieu à l'école : 12317\$. 10 000\$ réservé au tutorat sur 5 à 6 semaines. 54 000\$ pour la TES. Subvention « le bien être à l'école ».

Ce n'est pas une approbation car Mme Marshall n'a pas encore reçu la résolution et les documents.

7.4 Services aux dineurs bonifié (Adoption)

Changement au modèle du service aux dineurs : Il est nécessaire de décider immédiatement si nous effectuons un sondage sur le service aux dineurs bonifié. Question adressée aux membres du C.É. : Voulez-vous que l'on consulte les parents pour savoir si le service des dineurs passe du service de dineurs régulier au service de dineurs bonifié? Précision : ce n'est pas obligatoire de sonder les parents à ce sujet.

Problématique : L'encadrement et l'attention porté à chaque enfant inscrit au service de dineur n'est pas le même si service régulier; il semble meilleur avec le service bonifié car moins d'enfants par groupe.

Il est proposé par Mme Bachand de sonder les parents pour valider leur intérêt pour le service bonifié.

Mme champagne demande le vote. En faveur : 9. Contre : 1.

Précision : Il sera nécessaire de se renseigner sur les modalités de sondage.

Commentaire : La politique doit expliquer concrètement la différence entre le service régulier et le service bonifié.

CE-21-22-35

Adoptée à la majorité

7.5 Protocole d'intervention en cas de crise (Approbation)

Mme Marshall présente le protocole d'intervention en cas de crise. Chaque année, il doit être approuvé par le C.E. Ce document vient encadrer ce qu'on doit faire lorsqu'un élève devient agressif. Aucun élève de l'école ne possède un protocole pour le moment. Composition de l'équipe qui s'occupe d'intervenir en premier lieu: Natascha Nadeau (TES), Hélène Lepage, Nancy Marshall, Benoit Denault ou autre enseignant ou éducatrice disponible.

Il est proposé par Mme Champagne d'approuver le protocole d'intervention en cas de crise.

CE-21-22-36

Approuvé par l'unanimité.

7.6 Projet pilote éthique et culture religieuse : enseignante 2^e année (Approbation)

M. Mancini présente Mme Caroline et lui souhaite la bienvenue comme substitut. Le programme d'éthique et culture religieuse sera revu. Le C.E. doit approuver le projet pilote, qui consiste en l'enseignement d'un nouveau programme en lien avec la matière d'éthique et culture religieuse.

Il est proposé par Mme Bachand d'aller de l'avant avec le projet pilote et que celui-ci soit entrepris par Mme Brosseau.

CE-21-22-37

Approuvée à l'unanimité.

7.7 Caisse scolaire (Approbation)

7.7.1 ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE FINANCIÈRE POUR APPRENDRE AUX ÉLÈVES LA SAINÉ GESTION DES FINANCES

À titre éducatif, il est possible de faire venir la caisse afin d'offrir aux élèves des activités d'apprentissage pour leur apprendre la saine gestion financière et la consommation responsable. Aucune publicité ne sera permise. Chaque fois qu'un enseignant demande à recevoir la visite de la caisse pour une activité avec les élèves, il reçoit 100\$ pour un projet. Important : l'enseignant doit avoir son projet en tête avant de recevoir le montant et celui-ci doit être réservé pour ce projet. La caisse peut donner jusqu'à 3000\$. Une enseignante partage son expérience positive avec la visite éducative de la caisse.

Il est proposé par Mme Bourque d'approuver que l'école participe à ce type d'activité offert par les caisses Desjardins des patriotes et que l'école puisse recevoir les dons pour un maximum de 3000\$.

CE-21-22-38

Approuvée à l'unanimité

7.7.2 PROJET D'EMBELLEMENT DE LA COURS D'ÉCOLE : BANC DE L'AMITIÉ

Certains membres de l'OPP ont proposé de mettre un banc de l'amitié, un endroit où, entre autres, régler les conflits. Le projet a été retenu et l'école aura un don de 3000\$ pour ce projet.

Il est proposé par Mme Geoffrion d'accepter le don de 3000\$.

CE-21-22-39

Approuvée à l'unanimité

7.8 Photographe scolaire pour l'année 2022-2023 (Consultation et avis)

Plusieurs options de compagnies

Points problématiques relevés : Lorsque la photo est prise en classe, cela nécessite beaucoup de temps pour replacer tous les bureaux et ça demande beaucoup de gestion.

- Photo repensée : souvent choisie par l'école. Photos prises en classe avec un fond de classe. Ils n'ont pas envoyé de prix. Ils remettent une mosaïque à l'école. Pas de ristourne. Un ensemble de photo numérique pour les membres du personnel. Les photos pour le gpi.
- Studio la pomme verte : Les photos sont prises sous un fond vert et les parents choisissent sur internet un fond. Ils remettent la mosaïque.
- Ynaimage : photo prise à l'extérieur, lumière naturelle. Le photographe s'assure que la photo est belle. Le personnel doit payer s'il veut avoir les photos. Ils remettent une mosaïque. Il est très professionnel.

On fait le tour des membres du C.E et chacun penche pour Ynaimage.

Il est proposé par Mme Cusson de donner un avis favorable à Ynaimage.

7.9 Activités parascolaires (consultation et avis)

Mme Marshall demande l'avis des membres du C.É. afin de savoir quelles activités parascolaires seraient intéressantes. Il peut être pertinent de consulter les élèves et leurs parents. Les membres sont d'accord à recevoir un sondage Forms au sujet des activités parascolaires. Problématique : Il est difficile de trouver un local alloué aux activités parascolaires, car le gymnase est souvent indisponible. Il est proposé par Mme Gagnon que les membres du C.É. reçoivent le sondage Forms au sujet des activités parascolaires.

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 Consultation obligatoire auprès des élèves, LIP Art.89.2 (sondage Forms)

M. Mancini présente une fiche contenant les points sur lesquels il peut être pertinent de consulter les élèves. Les membres du C.É. peuvent choisir plusieurs thèmes de consultation auprès des élèves. Un formulaire Forms sera à compléter d'ici la 3^e semaine de janvier.

8.2 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (suivi)

Il y a une formation obligatoire à suivre pour les nouveaux membres du C.E. Il y a de nouvelles capsules pour ceux qui étaient déjà présents l'an passée. Il y aura à la fin de l'année une attestation comme quoi les membres ont écouté les capsules. Mme Marshall demande de faire un tour de table afin d'avoir une idée du nombre de personne qui sont allées voir les capsules.

8.3 Projet éducatif (suivi)

Les enseignants ont continué à faire les séquences en lecture. Depuis la dernière rencontre du Conseil d'établissement, les enseignants ont eu une rencontre à ce sujet.

8.4 Parole à l'OPP

L'OPP explique que la collecte des canettes est commencée et qu'ils ont amassé 110\$. La murale miroir est terminée. Commentaire : elle est très belle. La campagne de financement en lien avec l'Activothon sera lancée la semaine prochaine. Mme Bourque présente le document de l'Activothon : explication et plan de la cour. Le but de cette campagne est d'amasser des fonds pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

8.5 Paroles aux enseignants

Aucun commentaire.

8.6 Parole aux représentants du service de garde

Le 27 janvier prochain, les élèves inscrits au SDG iront à la colonie des grèves à Contrecoeur, c'est la 2^e sortie du SDG de l'année.

Madame Rebts présente un projet carte de Noël pour un CHSLD.

8.7 Parole au représentant du comité de parents

La rencontre du comité de parent a eu lieu le 18 novembre. Voici en résumé:

-Consultation relative au calendrier 2022-2023

La consultation porte sur une proposition de calendrier scolaire pour l'année 2022-2023 élaborée au Comité de relations professionnelles des enseignants, plus particulièrement, sur les journées pédagogiques en cours d'année et les journées pédagogiques pour force majeure. Le retour de consultation se fera le 9 décembre 2021.

-Consultation relative à l'offre de services ÉHDAA 2022-23

La consultation met l'accent sur les changements minimes apportés à l'offre de services ÉHDAA actuelle. Le comité de réflexion sur la nouvelle offre de services terminera ses travaux cette année. Le Comité de parents sera à nouveau consulté à l'automne prochain en vue d'une application progressive de la nouvelle offre de services 2023-2024. Le retour de consultation se fera le 9 décembre 2021.

-Consultation relative au renouvellement du statut de l'École d'éducation internationale 2023-2026

Madame Nathalie McDuff, directrice du Service des ressources éducatives du CSSP, consulte les membres sur les éléments suivants : le bâtiment identifié pour l'établissement du projet particulier; l'analyse d'impacts sur l'organisation des services; la description du projet, des critères d'inscription et des conditions d'admission ainsi que la description des contributions financières qui pourraient être exigées par l'établissement scolaire dans le cadre spécifique de ce projet particulier et l'estimation du montant de ces contributions financières. Considérant que la date de retour de consultation est le 30 novembre 2021, (et la date de la prochaine rencontre du Comité de parents le 9 décembre), les membres conviennent de recommander au Conseil d'administration, séance tenante, d'adopter tel que présenté le renouvellement du statut d'établissement à vocation particulière pour l'École d'éducation internationale de McMasterville pour une période de trois ans (2023-2026).

-Désignation de parents

▪ Conseil d'administration du CSSP – District 3

Madame Anne Monney de l'École du Grand-Chêne est élue représentante du District 3 au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes.

▪ Agent du secteur bleu au sein du Comité exécutif du CP

Aucune candidature est soumise. Le poste demeure vacant.

-Présentation du plan d'action 2021-2022

Une présentation est faite des données recueillies auprès des membres en octobre dernier qui ont permis d'identifier différents volets à développer (aptitudes ou connaissances, sujets préoccupants, webinaires FCPQ, etc.).

9 COMMUNICATIONS

9.1 Correspondance reçue

9.1.1 LETTRE DE DÉMISION DE MME CHRISTINE VEILLETTE – 2 NOVEMBRE 2021

M. Mancini effectue la lecture de la lettre de démission de Mme Christine Veillette.

9.1.2 COURRIEL DE DÉMISSION DE MME HÉLÈNE LEPAGE – 3 NOVEMBRE 2021

M. Mancini effectue la lecture du courriel de démission de Mme Hélène Lepage.

9.2 Parole aux membres

Question sur la vaccination covid qui aura lieu le 17 décembre : est-ce que des parents bénévoles peuvent venir aider ? Mme Marshall mentionne qu'on privilégie les membres du personnel de l'école pour accompagner les élèves.

9.3 Date de la prochaine rencontre

1^{er} février 2022 en visio conférence.

10 PAROLE AU PUBLIC (PÉRIODE 2)

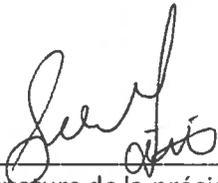
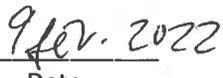
Aucun public.

11 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21:04, il est proposé par Mme Champagne de lever la séance.

CE-21-22-40

Adoptée à l'unanimité.

	
Signature de la présidence	Date
	
Signature de la directrice	Date

